



Projet de Renforcement de La Justice Fiscale au Cameroun (*Phase III*)



Capacity Building Workshop for Cameroonian Civil Society "Responsible Fiscal Management and the Fight against Illicit Financial Flows in the Context of Decentralisation»

From 5 to 7 September 2023 at Talotel hotel in Bafoussam



By SIEWE SIEWE Sandrine, BEMEGNIE Olga, NZOUKOUA NJAPA Anne Terrance and
ATSAMA MBALLA Olive

Contenu

ABREVIATIONS.....	Error! Bookmark not defined.
A. Contexte et justification.....	Error! Bookmark not defined.
1. Contexte	Error! Bookmark not defined.
2. Justification de la formation	Error! Bookmark not defined.
B. Objectifs de la formation	Error! Bookmark not defined.
1. Objectif Général	Error! Bookmark not defined.
2. Objectifs Spécifiques	Error! Bookmark not defined.
C. LA SESSION INTRODUCTIVE	Error! Bookmark not defined.
1. LES ATTENTES DES PARTICIPANTS.....	Error! Bookmark not defined.
2. LES CRAINTES DES PARTICIPANTS	Error! Bookmark not defined.
D. LA PHASE TECHNIQUE DE LA FORMATION.....	Error! Bookmark not defined.
Séquence 1: Concepts clés en fiscalité.....	Error! Bookmark not defined.
SESSION 2 : IMPACTS DE LA DECENTRALISATION SUR LA GESTION FISCALE	12
SESSION 3 : L'EXIGENCE ET L'URGENCE D'UNE FISCALITE EQUITABLE	14
ÉTUDE DE CAS : ANALYSER LA REDUCTION DES INEGALITES DANS UN PAYS SUITE A UNE REFORME FISCALE EQUITABLE.....	16
SESSION 4: STRATEGIES POUR PLAIDER EN FAVEUR DE L'ÉQUITE FISCALE	18
ÉTUDE DE CAS : CAMPAGNE MEDIATIQUE QUI A INFLUENCE L'ADOPTION D'UNE LOI FISCALE EQUITABLE.....	19
SESSION 5: TECHNIQUES DE COMMUNICATION POUR LA MOBILISATION CITOYENNE	19
SEQUENCE 6: PLANIFICATION ET ORGANISATION D'ÉVENEMENTS DE SENSIBILISATION	21
SEQUENCE 7: COMPREHENSION DES FLUX FINANCIERS ILLICITES	22
SESSION 8: OUTILS D'ANALYSE POUR DETECTER LES SIGNAUX D'ALERTE	23
SESSION 9 : EVALUATION-SUIVI-POST-FORMATION.....	23
SUIVI EVALUATION DU 4 ^{ÈME} DIALOGUE CITOYEN	24
E. LA CEREMONIE DE CLOTURE	25

ABBREVIATIONS

ACDIC	<i>Citizens' Association for the Defence of Collective Interests</i>
APEE	Parents and Teachers Association
BIP	Public Investment Budget
CDI	General Tax Code
CIME	Medium-sized Business Tax Centre
CRADEC	African Regional Centre for Endogenous and Community Development
CSPLI	Specialised Centre for Liberal Professions
DTC	Decentralised Territorial Collectivity
DGI	Directorate General of Taxation
BOD	Budget orientation debate
IFFs	Illicit Financial Flows
LDL	League for Rights and Freedoms
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
CSO	Civil Society Organisation
PCD	Communal Development Plans
PGRGFP	Global Public Finance Management Plan
SNAES	Autonomous National Union of Secondary Education
TTF	Tax on Financial Transactions
VAT	Value Added Tax

A. Background and justification

1. Background

Cameroon is engaged in a decentralisation process aimed at transferring responsibilities and resources to local authorities to promote local development. However, this process requires efficient and transparent fiscal management to ensure adequate and sustainable funding. At the same time, illicit financial flows undermine development efforts by depriving local authorities and the country of crucial resources.

The Global Public Finance Management Plan (PGRGFP) accompanies the process, in which civil society organisations play a key role.

In addition, Cameroon has recently been subject to major incidents of financial misgovernance. These include the financial scandals linked to the management of COVID-19 funds, the CAN 2021 sports investments, the Glencore affair concerning the trade in strategic raw materials and, very recently, the FATF's inclusion of Cameroon on the grey list for money laundering and the financing of terrorism.

These and other facts call for responsible fiscal management and the fight against illicit financial flows in a context of decentralisation for sustainable development.

2. Justification for training

This training responds to a critical need, expressed during previous activities in the West region and particularly during the 4th Citizen Dialogue, in December 2022 and in the Cameroonian context where civil society plays an essential role in promoting tax efficiency and the fight against illicit financial flows, within the framework of the implementation of the PGRGFP on the one hand and decentralisation on the other. The reasons for this activity are as follows:

- **Capacity building:** Civil society organisations need technical skills and knowledge to understand tax mechanisms, the implications of decentralisation and strategies to combat illicit financial flows.
- **Transparency & Accountability:** An informed and competent civil society can exert pressure on local (Regions and Communes) and central governments to ensure that tax resources are collected and used in a transparent and accountable manner.
- **Promoting equity:** By strengthening the understanding of tax fairness, civil society can influence tax policies so that they favour the reduction of inequalities and inclusive development.
- **Fight against corruption:** By understanding illicit financial flows, civil society organisations can make an active contribution to preventing corruption and money laundering.
- **Citizen Involvement:** By training members of civil society in citizen mobilisation, the training encourages citizens to take an active part in tax debates and become involved in the democratic process.
- **Strategic partnerships:** This training facilitates the creation of strategic partnerships between civil society organisations, tax experts, universities and other key players to maximise the impact of collective efforts.

- **Contributing to local development:** Better tax management means stable and adequate resources for local development projects, thus improving living conditions for citizens.

In short, this training aims to empower Cameroonian civil society by providing it with the skills, knowledge and tools it needs to play an active role in promoting tax efficiency, fairness and the fight against illicit financial flows, thereby contributing to sustainable development and economic transparency.

B. Training objectives

1. General objective

The general objective of the course was to build the capacity of Cameroonian civil society organisations, extended to other stakeholders, to promote tax efficiency and fairness in the financing of local development, and to monitor and combat illicit financial flows in the context of decentralisation.

2. Specific objectives

The specific objectives were aligned with the rationale for the training. They were to:

- **Understanding the concepts of taxation and decentralisation:** Provide participants with an in-depth understanding of the key concepts of taxation and decentralisation, explaining their interrelationship and their impact on local development.
- **Promoting Tax Fairness:** Raise participants' awareness of the importance of tax fairness in reducing inequalities, and empower them to promote fair tax policies within their communities.
- **Developing skills to mobilise citizens:** Train participants in citizen mobilisation techniques, using social media, awareness-raising events and other means to actively involve citizens in debates on taxation and illicit financial flows.
- **Analysing Illicit Financial Flows:** Equipping participants with the skills to analyse illicit financial flows, detect red flags and understand the mechanisms of money laundering, in order to better combat this phenomenon.
- **Strengthening advocacy skills:** Develop participants' advocacy skills by training them to develop evidence-based policy proposals and preparing them to engage effectively with decision-makers.
- **Building Strategic Partnerships:** Facilitate the creation of partnerships between civil society organisations, tax experts, universities and other relevant actors to strengthen the scope and impact of advocacy efforts.
- **Setting up monitoring and evaluation systems:** Teach participants how to monitor and evaluate awareness-raising and advocacy initiatives, collecting data to measure the effectiveness of their actions.
- **Using an online platform to share information and experience:** Familiarise participants with an online platform where they can exchange ideas, share resources and collaborate on projects related to taxation and illicit financial flows.

In achieving these objectives, the training aimed to strengthen participants' ability to play an active role in promoting tax efficiency, equity and economic transparency in the context of decentralisation, thereby contributing to sustainable local development and the fight against illicit financial flows.

HOW THE TRAINING WORKS

The training workshop consisted of the following 3 main components:

- The introductory session ;
- The technical phase of the training;
- The closing ceremony.

C. THE INTRODUCTORY SESSION

The introductory session was punctuated by four main points:

- Presentation of the background and justification for the training workshop;
- Presentation of the workshop objectives;
- Presentation of the participants;
- Presentation of expectations and fears.

1. PARTICIPANTS' EXPECTATIONS

Understand the following concepts:

- Taxes;
- Tax equity;
- Taxation;
- Decentralisation;
- IFF;
- The role of CSOs and taxation.

- Understand the changes in local resource management associated with decentralisation
- Identify the origin of local resources in the context of decentralisation
- Understand the link between taxation and resource mobilisation for local development

- Acquire knowledge of the tax system to build the capacity of local authorities
- Discuss parliamentary efficiency in tax justice
- Explore strategies for creating taxes at regional level

- Acquire technical skills to mobilise funds at regional and municipal level
- Explore ways of complying with tax obligations
- Build capacity in tax justice and IFFs.

- Create a synergy of actions for the implementation of joint actions
- Identify methods to avoid scams by tax officials.

2. PARTICIPANTS' FEARS

- Lack of post-training support
- Lack of follow-up on post-training recommendations.

- Workshop more theoretical than practical
- Action plan not implemented.

- Insufficient information on the theme of the workshop.

- Poor understanding of tax and decentralisation concepts
- Failure to achieve training objectives.

D. THE TECHNICAL PHASE OF TRAINING

The training itself took the form of panel sessions, plenary exchanges and discussions.

Session 1: Key tax concepts



By Mr NJIKAM ADAMOU Lavoisier, Senior Tax Inspector, moderated by Jean MBALLA MBALLA Executive Director of CRADEC.

The speaker underlined the importance of taxation in financing development, whether for the State or for decentralised territorial collectivities (DTCs). He drew a distinction between the original tax powers of parliament and the derived tax powers of local councils. Local taxation makes it possible to finance local public services and is part of fiscal decentralisation.

The administration of local taxes involves deductions made by the State or local government tax departments for the benefit of local authorities. Local taxes are used to finance municipal budgets.

The determination of local taxes is based on a fiscal power derived from the DTCs, which can set tax rates or amounts, whereas only parliament can create, modify or abolish a tax.

The presentation outlined the diversity of local taxes, which can be classified according to three criteria: economic, technical or administrative. Local taxes play a crucial role in local development by providing revenue for public services.

Lastly, the importance of local taxation in economic and social regulation was highlighted, with concrete examples of action taken by the State and local councils, while stressing the need to adapt to digitalisation for efficient tax management.

NB: below are two tables of:

- **LOCAL TAXES ADMINISTERED BY THE STATE'S TAX DEPARTMENTS
COMMUNAL TAXES WITH DIRECT REPAYMENT ;**
- **LOCAL TAXES ADMINISTERED BY THE DTCs.**

1- LOCAL TAXES ADMINISTERED BY THE STATE TAX AUTHORITIES

COMMUNAL TAXES WITH DIRECT REPAYMENT

N°	Communal taxes	Base	Control	Collection	Litigation	Deadlines	Beneficiaries	Legal foundations	Observations
1	Patent	CDI CIME DGI	CDI CIME DGI	CDI CIME DGI	CDI CIME DGI	28 february	DTC	Article C8 to C32 CGI	
2	Licence	CDI CIME DGE	CDI CIME DGE	CDI CIME DGE	CDI CIME DGE	28 february	DTC	Article C33 to C32 CGI	
3	Flat rate tax	CDI	CDI	RM	CDI CTD	15 april 15 july 15 october 15 january	DTC	Article C44 to CGI	
4	Property Tax	CDI	CDI	CDI	CDI	15 march	DTC	Article C48, 577 to 585 CGI	
5	Duty on transfer of use	DGE CIME CDI	DGE CIME CDI	DGE CIME CDI	DGE CIME CDI	3 months after signing the contract	DTC	Article C49	
6	Property transfer tax	CIME CSPLI	CIME CSPLI	CIME CSPLI	CIME CSPLI	1 month after signing the deed of sale	DTC	Article C49	
7	Tax on gambling	CDI	CDI	CDI	CDI	31 march	DTC	Article C50	
8	Forest royalties	CIME DGE	CIME DGE	CIME DGE	CIME DGE	15 march 15 june 15 september	DTC	Article C52 243 CGI	
9	Stamp duty on advertising	DGE CIME	DGE CIME	DGE CIME	DGE CIME		DTC	589 to 593 CGI	

		CDI	CDI	CDI	CDI				
10	CAC	CDI CIME CDI	CDI CIME CDI	CDI CIME CDI	CDI CIME CDI	Variable	DTC	C53 to C56 bis	
11	Car stamp duty	CDI CIME DGE	CDI CIME DGE	CDI CIME DGE	CDI CIME DGE	Variable	DTC	594 to 603	
12	TDL	CDI CIME DGE	CDI CIME DGE	CDI CIME DGE	CDI CIME DGE	Variable	DTC	C57 to C60 CGI	

2- LOCAL TAXES ADMINISTERED BY THE DTCs

N°	Indirect municipal taxes	ADMINISTRATION						Legal foundations	Observations
		Base	Control	Collection	Litigation	Deadlines	Beneficiaries		
1	Cattle slaughter tax	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	Art C60-c65 of CGI	
2	Cattle tax	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C66 - 672	
3	Firearms tax	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C73 – C76	
4	Health and hygiene tax	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C77	
5	Impound fees	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C78 – C79	
6	Market stall fees	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C87 – C90	
7	Right to building or business permits	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C87 – C90	

8	Right of temporary occupation of the public highway	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C91 – C93	
9	Fixed fees for shops and market stalls	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C81 – C83	
10	Parking tax	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C94 – C96	
11	Daily fees (site fees)	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C84– C86	
12	Right to occupy car parks	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C97– C98	
13	Platform tickets	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C99	
14	Tax on shows	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C100 – C101	
15	Stadium rights	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C102	
16	Municipal stamp duty	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C104	
17	Charge for damage to the road surface	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C105 – C106	
18	Transit or transhumance tax	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C107	
19	Tax on transport of quarry products	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C108– C110	
20	Parking rights	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C111 – C112	
21	Tax on recovered products	DTC	DTC	DTC	DTC	Variable	DTC	C113	



Projet de Renforcement de La Justice Fiscale au Cameroun (*Phase III*)



Session 1 raised the following questions:

- Qu'est-ce qui est fait au niveau du CDI en matière d'éducation fiscale de la population ?
- À quoi sert-il d'exonérer les frais exigibles de TVA alors que les frais d'APEE ne cessent d'augmenter dans les lycées ?
- Où va l'argent des impôts ?
- Pourquoi existe-t-il plusieurs instances de recouvrement d'impôts?

Des échanges, on note que:

- L'administration fiscale met en place des initiatives pour éduquer la population en matière fiscale. Cela se fait par des réunions d'information, des campagnes d'affichage, des médias tels que la radio, et des véhicules sonorisés. Ces efforts visent à expliquer, clarifier et enseigner les évolutions fiscales, les obligations fiscales et les échéances de déclaration. L'éducation fiscale est essentielle pour que les contribuables comprennent leur responsabilité fiscale et puissent s'y conformer.
- L'État intervient pour réguler les problèmes financiers liés à l'éducation, mais les frais d'APEE sont principalement déterminés par ces dernières elles-mêmes. L'exonération de la TVA sur les frais exigibles est une mesure pour atténuer le fardeau financier des familles.

SESSION 2 : IMPACTS DE LA DECENTRALISATION SUR LA GESTION FISCALE



Présentation de la session 2 par M. Blaise NZUPIAP NWAFO de Zenü Network

Après avoir procédé à la définition de quelques concepts clés (Décentraliser, Conseil municipal, Région, BIP, transfert de compétences et ressources, participation citoyenne) et parcouru quelques repères historiques de la décentralisation, Blaise NZUPIAP NWAFO a donné les avantages et les défis de la décentralisation fiscale. On a dénombré entre autres comme avantages : Autonomie fiscale des entités décentralisées, responsabilité fiscale locale et redistribution fiscale.

Quant aux défis on a noté : la concurrence fiscale, le pouvoir de lever les impôts fiscaux, la redevance, les transferts fiscaux inter gouvernementaux, le pouvoir de fixer les taux d'imposition locaux, la capacité de contracter les emprunts, la gestion des ressources propres et la participation citoyenne.

Par la suite, un brainstorming a été fait pour relever quelques actions des OSC dans la mise en œuvre de la Décentralisation ou la fiscalité locale. Il en est ressorti :

- Mobilisation citoyenne;
- Accompagnement à la structuration du secteur des transporteurs par moto;
- Suivi du BIP;
- Recensement des déplacés et dialogue inter communautaire;
- Participation à l'élaboration d'un guide de développement inclusif;
- Cartographie participative dans les zones d'élevage et d'agriculture;
- Préservation des réserves forestières;
- Sensibilisation sur la non-violence et la culture de la paix.

Une étude comparative des systèmes de gestion fiscale a permis de comprendre ce qui se fait aux Etats Unies, en Allemagne, au Brésil et au Cameroun. Ainsi,

- Aux USA, les Etats peuvent lever les impôts pour le financement des services publics;
- En Allemagne, les Etats fixent eux-mêmes leurs impôts pour le financement des services publics;
- Au Brésil, les Etats peuvent lever les impôts mais dépendent également des transferts de l'Etat central.

Au Cameroun, les besoins des populations sont exprimés à la base par les populations et traduits dans les PCD ; ces besoins sont pris en compte par les CTD à travers le BIP et ces CTD reçoivent les financements de l'Etat central.

Un brainstorming a permis aux participants de donner leur avis sur les changements observés dans la mise en œuvre des projets d'investissement public avec l'avènement de la décentralisation :

- Disparition des projets fictifs et des microprojets parlementaires;
- Plus d'appropriation par les élites des projets réalisés grâce aux financements étatique;
- Rapprochement de l'administration des administrés;
- Meilleure mise en valeur des PCD.

Les interrogations suivantes ont été soulevées à la fin de la présentation de la session 2:

- Comment identifier le rôle que joue le Conseil Régional? Qui sont ses membres? Quels sont ses rapports avec la Commune?

- Quel est le nombre de compétences prévu par le pouvoir central et combien ont été transférées à date?
- Que signifie compétence? Est-ce que les Communes reçoivent les compétences? Quels sont les niveaux de partage de compétence entre autorité centrale et communale?
- Qu'est ce qui est prévu pour que les CTD s'arriment au processus de digitalisation?

Des éléments de réponse, on a pu retenir :

- Au niveau du Conseil Régional comme membres, on a les Délégués départementaux et les Autorités Traditionnelles;
- Le nombre de Conseillers Municipaux est fixé sur la base du nombre des habitants de la Commune ;
- En matière d'éducation (base et secondaire), les compétences ont certes été transférées mais la définition de la politique reste l'apanage de l'Etat central.

SESSION 3 : L'EXIGENCE ET L'URGENCE D'UNE FISCALITE EQUITABLE



Présentation de la session 3 sur l'exigence et l'urgence d'une fiscalité équitable par NJIKAM ADAMOU Lavoisier

Cette session avait pour objectifs de clarifier le principe d'équité fiscale, de distinguer l'équité de l'égalité, d'identifier les dangers d'une politique fiscale non équitable, et de mettre en évidence la typologie de l'équité fiscale et ses avantages.

L'exposé a mis en avant l'importance d'une fiscalité équitable, caractérisée par la transparence, l'attractivité, et le respect des principes d'égalité et de capacité contributive. Le principe d'égalité suppose que les contribuables de même niveau de revenus payent le même montant d'impôt, tandis que le principe d'équité considère la capacité contributive et la cohérence entre les revenus et l'impôt payé.

L'exposé a ensuite distingué l'équité horizontale, qui traite de manière égale les personnes dans la même situation, de l'équité verticale, qui impose différemment en fonction de la capacité contributive. Il a souligné l'importance des acteurs endogènes (le personnel de l'administration fiscale qui doit être courtois, bien formé et performant) et exogènes (les contribuables, les intermédiaires fiscaux) dans la promotion de la justice fiscale.

L'exposé a en outre souligné que l'équité fiscale est essentielle pour rendre le système fiscal attractif, encourager les investissements, et créer la confiance. Il a rappelé que l'équité fiscale est une vertu, en opposition à la sur-taxation et à la sous taxation, et qu'elle favorise le développement en assurant l'adhésion de tous à l'impôt.

En conclusion, l'exposé a mis en avant l'importance cruciale de l'équité fiscale pour un système fiscal efficace, équitable, et favorable au développement économique et social.

Dans la deuxième partie de son exposé, **M. NJIKAM ADAMOU Lavoisier** a revisité « *Le panorama des écarts entre les pays riches et les pays pauvres* » qui ont permis de mettre en évidence plusieurs points clés :

Inégalités économiques : Plus de trois milliards de personnes vivent avec moins de 2,5 dollars par jour, tandis que les personnes riches peuvent dépenser des millions de dollars quotidiennement. Les inégalités de revenus se sont accrues au cours des dernières décennies dans de nombreux pays de l'OCDE, en raison de l'évolution de l'emploi, du contexte technologique et de la diminution de la redistribution des richesses.

Binarité entre pays pauvres et riches : Les dix pays les plus pauvres sont africains, avec des PIB par habitant très bas. Le Cameroun, bien qu'ayant une croissance économique, souffre de fortes inégalités géographiques et sociales, avec un taux de pauvreté élevé. En revanche, les pays riches africains, tels que le Nigeria et l'Égypte, ont des PIB plus élevés.

Inégalités au sein de l'OCDE : Les pays non africains les plus inégalitaires au sein de l'OCDE sont le Mexique, le Chili, la Turquie et les États-Unis.

Les pays les plus égalitaires sont le Danemark, la Norvège, la Slovénie, la République Slovaque, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Origines des inégalités : Les principales origines des inégalités incluent l'évolution des emplois précaires, l'avancée des technologies de l'information favorisant les travailleurs qualifiés, et l'affaiblissement de la redistribution depuis les années 90.

Actions de lutte contre les inégalités : L'accent doit être mis sur la création d'emplois de qualité pour réduire les inégalités économiques.

La réforme des systèmes fiscaux et des prestations sociales est nécessaire pour accroître l'efficacité de la redistribution.

L'accès à une éducation de qualité pour tous est essentiel pour combattre les inégalités.

La promotion de l'accès des femmes au marché du travail contribue également à réduire les inégalités à long terme.

En somme, les écarts entre les pays riches et les pays pauvres sont marqués par des inégalités économiques, sociales et technologiques. Pour lutter contre ces inégalités, des mesures telles que la création d'emplois de qualité, la réforme fiscale, l'accès à l'éducation et l'émancipation des femmes sont essentielles.

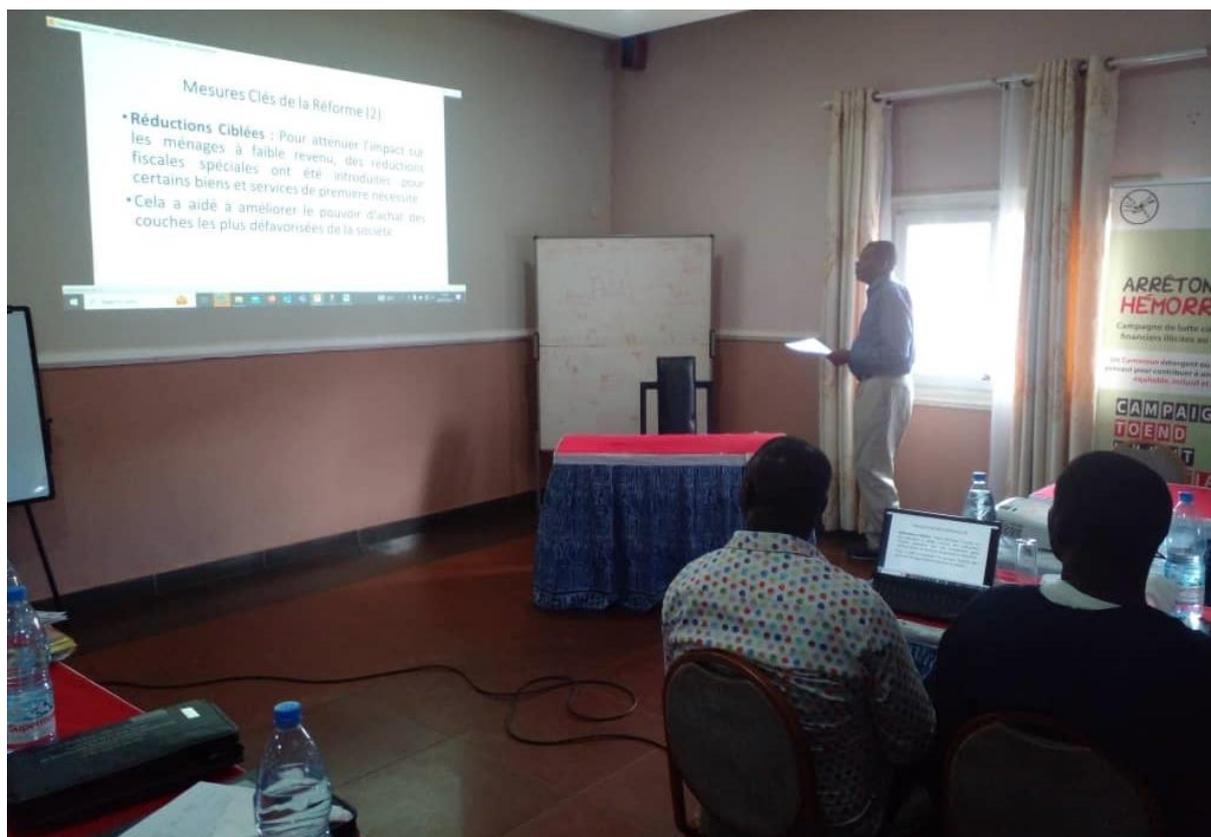
Les interrogations/Echanges

- L'impact de l'évasion fiscale sur la fiscalité locale ;
- La prise en compte des doléances des contribuables par l'administration fiscale ;
- Qu'est-ce que la taxe sur les ménages? Est-elle toujours d'actualité?
- Les OSC sont-elles assujetties à la taxe sur la publicité?
- L'impôt indirect (TVA) n'est-il pas injuste?
- Pourquoi demander l'origine des fonds dans les transactions bancaires?
- Différence entre évasion fiscale et fraude fiscale ;
- Civisme fiscal dans la MIFI.

Des échanges, on note:

- La dissuasion de la pratique de l'évasion fiscale est motivée par le manque à gagner énorme généré par le phénomène dans le financement du développement dans le pays.
- Les OSC sont assujetties à la taxe publicitaire.
- La TVA ne frappe pas la personne mais est prélevée après chaque opération (pour respecter le principe de la neutralité).
- L'origine des fonds est requise dans les transactions bancaires pour réduire les risques de blanchiment.
- L'évasion fiscale est l'utilisation des failles de la législation pour bénéficier des avantages fiscaux alors que la fraude fiscale est une violation intentionnelle de la loi.
- Bafoussam n'a pas de problème avec le taux de déclaration qui avoisine 97% mais avec le contenu déclaratif.

ÉTUDE DE CAS : ANALYSER LA REDUCTION DES INEGALITES DANS UN PAYS SUITE A UNE REFORME FISCALE EQUITABLE.



Présentation de l'Étude de cas : Analyser la réduction des inégalités dans un pays suite à une réforme fiscale équitable par M. MBALLA MBALLA Jean.

Étude de cas : Analyser la réduction des inégalités dans un pays suite à une réforme fiscale équitable.

L'étude de cas de « TIMBERLAND » a illustré comment une réforme fiscale équitable peut réduire les inégalités économiques.

Avant la réforme, le pays souffrait de graves inégalités, avec une majorité vivant dans la pauvreté et une élite privilégiée.

La réforme a introduit une structure fiscale progressive, augmentant les taux d'imposition pour les hauts revenus et offrant des réductions fiscales ciblées aux ménages à faible revenu.

Les résultats incluent la réduction des inégalités, des investissements dans les services publics essentiels et une croissance économique plus inclusive. Cette approche démontre l'efficacité d'une réforme fiscale équitable pour améliorer la qualité de vie des populations vulnérables.

A la suite de la présentation de l'étude de cas, l'on constate qu'une justice fiscale équitable a 4 piliers (4 R) que sont:

- Recette (pour financer les services publics, les infrastructures et l'administration) ;
- Représentation (pour construire des processus démocratiques plus sains) ;
- Redistribution (pour réduire les inégalités entre les individus et entre les groupes) ;

- Retarification ou régulation (pour limiter les "méfaits" publics tels que la consommation de tabac et les émissions de carbone).

SESSION 4: STRATEGIES POUR PLAIDER EN FAVEUR DE L'ÉQUITÉ FISCALE



Des campagnes réussies qui ont contribué à promouvoir l'équité fiscale dans différents pays ont été présentées dans l'optique de mettre en exergues quelques stratégies pouvant être déployées dans le cadre d'un plaidoyer. Voici un résumé de ces campagnes :

- **Campagne "Taxe sur les Transactions Financières" (TTF) en Europe** : Cette campagne a plaidé en faveur de l'introduction d'une taxe minimale sur les transactions financières, communément appelée "taxe Robin des Bois". Bien que sa mise en œuvre complète n'ait pas encore eu lieu, elle a stimulé le débat sur l'équité fiscale à l'échelle mondiale.
- **Campagne "Panama Papers" à l'échelle mondiale** : La fuite de documents connue sous le nom de "Panama Papers" a révélé l'ampleur de l'évasion fiscale mondiale.
- **La campagne "Millionaire's Tax" aux États-Unis** illustre l'efficacité de la mobilisation citoyenne en faveur de l'équité fiscale. Ainsi, plusieurs États ont réussi à introduire des taux d'imposition plus élevés pour les contribuables les plus riches, ce qui a permis de générer des revenus supplémentaires pour des programmes sociaux.
- **La "Tobin Tax" en Belgique** illustre l'efficacité de la mobilisation citoyenne en faveur de l'équité fiscale. La "Tobin Tax" sur les transactions financières spéculatives a été adoptée, et les fonds ainsi collectés soutiennent des projets sociaux et environnementaux, grâce à l'appui de groupes de la société civile et de mouvements environnementaux.

L'échange a permis de ressortir le lien entre exonération et exemption. Ainsi, l'exonération fiscale est une dispense momentanée des charges fiscales alors que l'exemption est une dispense totale.

ÉTUDE DE CAS : CAMPAGNE MEDIATIQUE QUI A INFLUENCE L'ADOPTION D'UNE LOI FISCALE EQUITABLE.



Présentation de l'Étude de cas : Campagne médiatique qui a influencé l'adoption d'une loi fiscale équitable par MBALLA MBALLA Jean.

Cette étude de cas a permis d'illustrer comment une campagne médiatique bien organisée peut jouer un rôle crucial dans la sensibilisation du public, la mobilisation citoyenne et l'influence sur l'adoption de politiques fiscales équitables.

La campagne "Impôts équitables pour tous" a utilisé les stratégies clés : communication claire et convaincante, arguments clairs, témoignages et histoires personnelles, mobilisation des experts pour l'analyse et collecte des données factuelles et engagement médiatique.

La campagne "impôts équitables pour tous" a eu un impact significatif à savoir: sensibilisation du public et la pression sur les décideurs politiques.

Enfin, comme résultat, on note l'Adoption d'une nouvelle Loi fiscale progressive.

SESSION 5: TECHNIQUES DE COMMUNICATION POUR LA MOBILISATION CITOYENNE



Présentation de la Session 5: Techniques de Communication pour la Mobilisation Citoyenne par M. Augustin NTCHAMANDE

La mobilisation sociale repose sur l'engagement et la motivation d'acteurs locaux et nationaux pour sensibiliser et défendre des objectifs spécifiques via le dialogue. Une communication efficace est donc essentielle pour son succès.

L'exposé a examiné la communication pour la mobilisation citoyenne, en mettant l'accent sur des exemples concrets.

Avant d'aborder les techniques de communication, il est crucial de comprendre la différence entre la communication et l'information. Alors que la communication implique un échange interactif d'idées, de perspectives et d'émotions, l'information quant à elle est un processus unilatéral de transmission de données.

Pourquoi parle-t-on de communication sociale? La communication sociale vise à influencer les normes, attitudes et comportements pour un changement positif. Elle va au-delà de la simple diffusion d'informations pour susciter l'adhésion volontaire et active.

Étude de cas:

- Le Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (SNAES) a réussi à mobiliser les enseignants pour l'amélioration de leurs conditions de travail ce qui a abouti à la signature du Statut particulier des fonctionnaires de l'Éducation nationale et l'octroi des primes.
- ACDIC : mobilisation citoyenne pour la suppression de l'importation du poulet congelé
- LDL: renforcement de la citoyenneté et de la gouvernance communale à travers la communication sur le budget qui a permis d'obtenir comme résultats l'augmentation des recettes communales.

A la question de savoir quelles techniques et stratégies de communication les responsables du SNAES, de l'ACDIC et de la LDL ont utilisé pour mobiliser les cibles et convaincre les détenteurs d'enjeux et les décideurs, les éléments de réponse suivants ont été donnés: plaidoyer, mobilisation (grèves, dénonciation, témoignage), sensibilisation, diagnostic (étude, analyse) communication (journal, plaquettes, affiches, tracts, focus group, réunions).

La session s'est achevée par l'analyse de deux cas de mobilisation citoyenne via les réseaux sociaux (mode avion et OTS)

Il a été unanimement reconnu que ces deux campagnes ont certes eu des effets grâce à la démultiplication rapide mais ceux-ci se sont estompés rapidement du fait de l'absence de leader identifiable.

SEQUENCE 6: PLANIFICATION ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS DE SENSIBILISATION

Sous la modération de M. Blaise NZUPIAP, M. Augustin NTCHAMANDE, facilitateur de cette session a mis en exergue les fondamentaux du plaidoyer. Ainsi, un bon plaidoyer doit agir sur les cibles. Pour une bonne planification et organisation d'événements de sensibilisation, il faut :

- Comprendre le problème.
- Définir des objectifs SMART.
- Acquérir l'expertise.
- Utiliser des concepts simples et mobilisateurs.
- Établir des partenariats.
- Avoir un message de sensibilisation percutant.
- Diversifier les outils de communication.

Questions à se poser pour une bonne campagne de sensibilisation

- Qui impliquer ?
- Quelles sources d'aide solliciter ?
- Comment communiquer le message ?
- Comment encourager la participation ?
- Comment suivre les progrès ?

En somme, la planification d'événements de sensibilisation implique de choisir un angle, des messages clés, une date appropriée, des activités variées, une équipe compétente, un lieu adapté, des partenariats et une stratégie de communication efficace. La sensibilisation se prépare avant, pendant et après et chacun de ces moments a des étapes précises à respecter.

Les échanges de cette séquence ont porté sur le calendrier budgétaire qui est constitué de plusieurs moments allant de la lettre circulaire au DOB en passant par la conférence budgétaire.

Recommandations :

- Il faut que les cibles et l'équipe de mobilisation restent en phase;
- Les OSC doivent avoir comme crédo la recherche du bien-être social, la cohésion et la paix.

SEQUENCE 7: COMPREHENSION DES FLUX FINANCIERS ILLICITES



Exposé par M.M MBALLA MBALLA Jean et NJIKAM ADAMOU Lavoisier. Ils ont revisité la compréhension des FFI. On constate que :

- Sur la méthodologie, l'analyse doit s'appuyer sur des indicateurs clés tels que les pertes fiscales, l'évasion fiscale et la corruption, la valorisation des échanges commerciaux, les paiements à l'international, les statistiques commerciales à partir des sites des institutions telles que la Banque Mondiale, le FMI, UNTRADECOM, etc.
- Les Flux Financiers Illicites sont des mouvements d'argent gagné, dépensé et transféré hors frontière à travers des activités ou des pratiques illégales.
- Le système camerounais déclaratif est exposé à la fausse déclaration, la fausse facturation et des fuites abusives des recettes fiscales.

- Au total à l'import et à l'export, les données miroirs ont permis de présenter les pertes subies par le Cameroun entre 2008 et 2017 équivalant à 12,5 milliards USD en devises, et une perte subséquente de ressources fiscales de l'ordre de 7 milliards USD.
- **Conséquences des FFI: Diminution des ressources publiques, accroissement des inégalités, faible développement, faible valorisation des ressources, dégradation de l'environnement.**

RECOMMANDATIONS:

- **Vote d'une loi par les Parlementaires** pénalisant de manière explicite les pratiques de fraudes, de fausses facturations qui tendent à faciliter les FFI ;
- **Inscription par le gouvernement** de la réduction des flux financiers illicites sur la liste des objectifs prioritaires de la réforme des finances publiques à travers la définition d'une stratégie nationale de lutte contre les flux financiers illicites, matérialisant ainsi l'engagement politique de la déclaration spéciale de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernements africains pour la lutte contre les flux financiers illicites, de janvier 2015 à Addis-Abeba ;
- **La mise en place par la société civile** d'un cadre permanent d'analyse, d'identification et de quantification des FFI. L'objectif ici étant d'avoir en permanence des éléments de plaidoyer, permettant d'engager ou maintenir le dialogue avec les autorités publiques du secteur.

Les interrogations/Echanges

- La fraude et la fausse facture sont-elles innées ou sont-elles une réponse à l'asphyxie des impôts?
- Le gouvernement peut-il lever des ressources par la taxation des activités touristiques?
- Impact de l'art et la culture sur le développement

Eclaircissements

- Le tourisme est une niche encore sous exploitée au Cameroun.
- Un cadre logique existe sur les arts.
- La fraude et la fausse facture ne sont pas innées, mais sont des faits liés à l'environnement.

SESSION 8: OUTILS D'ANALYSE POUR DETECTER LES SIGNAUX D'ALERTE

Un outil phare de suivi de la politique de lutte contre les flux financiers illicites a été sommairement présenté. Dans ses composantes, on y retrouve un cadre législatif et institutionnel, et des informations et données à renseigner.

SESSION 9 : EVALUATION-SUIVI-POST-FORMATION



Il s'est agi à ce niveau d'envisager l'après formation. Les groupes de travail constitués à cet effet ont permis de recueillir des actions avec des points de convergence.

- Création d'une plateforme collaborative de travail,
- Restitution de la formation aux organisations/structures,
- Elaboration d'un plan de travail en incluant le Chef du centre des impôts, responsable de la fiscalité au niveau local,
- Sensibilisation via les réseaux sociaux, les radios communautaires, etc.

Il est attendu des participants des rapports de restitution, fiches de présence, photos.

L'échange de la session a porté sur la question des ressources financières pour la mise en œuvre des activités proposées, bien que le financement soit un élément central, il a été suggéré de commencer par des actions simples et faciles n'exigeant pas nécessairement des ressources financières et utiliser les ressources disponibles pour les autres.

SUIVI EVALUATION DU 4^{EME} DIALOGUE CITOYEN

Tenu en décembre 2022 à Bafoussam, le suivi du 4^{ème} dialogue citoyen a permis de relever les effets suivants:

- Les services des impôts font de plus en plus le marketing fiscal pour faire comprendre la nécessité de payer aux contribuables.
- Une plateforme de collaboration existe à Bafoussam 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}.
- Le MINDDEVEL a signé un décret portant organisant des comités de quartier.
- Quelques projets sont en cours au niveau du Conseil Régional.
- Un dialogue citoyen est prévu dans la Commune de Dschang faisant suite au 4^{ème} dialogue citoyen.
- Une quarantaine de texte d'application sont en cours de signature dont le texte d'application de la fonction locale.

E. LA CEREMONIE DE CLOTURE



La formation s'est achevée par l'évaluation de l'atelier par les participants qui ont unanimement apprécié le contenu des modules et la pertinence des exposés.

La remise des attestations de formation a définitivement clos cet atelier de renforcement des capacités sur la gestion fiscale responsable et la lutte contre les flux financiers illicites au profit des OSC.